



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation dégradée de la prison de Fresnes

Question écrite n° 17335

Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation dégradée de la prison de Fresnes. Début 2018, les surveillants pénitentiaires se mobilisaient pour exprimer leur détresse au cours d'un mouvement social inédit. À Fresnes, près de 2 600 personnes sont aujourd'hui détenues pour 1 300 places disponibles. La justice a par ailleurs condamné l'État à y réaliser d'importantes rénovations. De plus, l'insécurité, l'insalubrité et les vacations très importantes placent les surveillants pénitentiaires dans une situation très tendue. Pourtant, un plan de rénovation de l'ordre de 270 millions d'euros a été annoncé en juin 2017, mais sans préciser le calendrier de cette réalisation. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser quelles mesures urgentes le Gouvernement compte mettre en œuvre pour résoudre la situation dégradée de la prison de Fresnes.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17335

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1832

Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)